

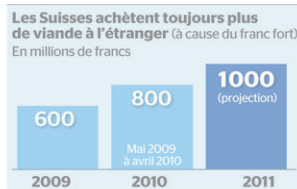


Il a dit
«Les problèmes économiques sont devenus beaucoup plus complexes»
Jörg Zeltner
Chef UBS Wealth Management, dans «finews.ch»

Le chiffre
5,9%
La hausse du trafic aérien de passagers dans le monde en juillet par rapport à l'an dernier, selon l'Association internationale du transport aérien (IATA).

Commerce de détail
Légère hausse des ventes réelles
Les chiffres d'affaires réels (corrigés de l'inflation) en Suisse dans le secteur du commerce de détail ont progressé de 1,9% en juillet par rapport au même mois de l'an dernier.

Viande
Achats à l'étranger
Les Suisses achètent toujours plus de viande à l'étranger à cause du franc fort, selon une étude de la Haute Ecole du Nord-Ouest.



Johann Schneider-Ammann à Genève

La Suisse pourrait signer un accord avec l'Inde avant la fin de l'année

Le traité commercial de libre-échange est sous toit, a annoncé le conseiller fédéral

Richard Etienne et Roland Rossier

Secouée par la crise du franc fort, la Suisse pourrait atténuer sa trop grande dépendance des marchés de la zone euro en élargissant ses relations commerciales. Par exemple avec l'Inde: un accord de libre-échange avec ce grand pays pourrait même être signé d'ici à la fin de l'année, selon le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, en déplacement hier à Genève pour y rencontrer les milieux économiques.

Pour le chef du Département fédéral de l'économie, cette visite était une première. Il a pu, notamment, mesurer à quel point le canton possède un tissu économique différent de celui de la Suisse, en raison de l'importance de la finance, mais aussi du négoce, ainsi que d'un secteur exportateur orienté sur les marchés mondiaux et ne dépendant pas autant de l'Allemagne que le reste du pays.

C'est dire si la perspective d'un prochain accord de libre-échange avec l'Inde cette année et, peut-être, avec la Chine en 2012, a ré-



Le conseiller fédéral a-t-il écouté les autorités genevoises? PIERRE ABENSUR

joui les industriels genevois, et les horlogers en particulier.

Rappelons que, en 2010, 18,2% de la valeur totale des exportations du canton ont été expédiées dans les pays du BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine). A elle seule, la Chine absorbe plus de 87% de ces exportations vers le BRIC. L'enjeu

économique de ces accords, pour Genève, est donc important.

Lors de cette rencontre, le conseiller fédéral bernois a aussi insisté sur l'importance de la paix du travail, un des socles sur lesquels s'est construite la prospérité du pays. Une paix menacée indirectement par le franc fort:

«Il faut savoir prendre des risques»

En soirée, Johann Schneider-Ammann a dîné avec plusieurs membres du Conseil d'Etat. Le conseiller fédéral aura entendu les préoccupations des Genevois. Pour le conseiller d'Etat en charge de l'Economie et de la Santé Pierre-François Unger, les interventions de la Confédération doivent en priorité s'axer sur deux questions «essentielle»: le financement anticipé d'infrastructures, notamment une troisième voie sur l'autoroute entre Genève et Lausanne et la traversée de la rade. «La Suisse ne serait rien si elle n'avait pas eu le courage de s'endetter pour le tunnel du Gothard. Il faut savoir prendre des risques», lâche-t-il. Le désenclavement du Jura doit également être considéré comme une priorité, estime en outre le conseiller d'Etat. Autres points soulevés par Pierre-François Unger: le renforcement de la Commission

de la concurrence et de la surveillance des prix. Cette dernière administration fédérale devrait obtenir quatre nouveaux postes. Le conseiller d'Etat genevois estime que beaucoup de produits sont encore trop chers en Suisse. Pierre-François Unger a également soutenu que le choix d'aider indirectement les entreprises, contrairement à ce qu'avaient préconisé les partis de gauche, est «une très bonne chose». Quant au conseiller d'Etat chargé du Département des constructions et des technologies de l'information - et président du Conseil d'Etat - Mark Muller, il a précisé que le gouvernement genevois insistera en particulier, en plus du problème du franc fort, sur les questions liées à la fiscalité des entreprises et au financement des infrastructures de transport. **R.R.**

entamé son après-midi genevois par une visite de l'entreprise de parfumerie et d'arômes Firmenich, qui regroupe plus de 6000 employés dans le monde, en se rendant dans son bâtiment historique du quartier de la Jonction.

«Le ciel économique se charge de nuages»

Johann Schneider-Ammann
Chef du Département fédéral de l'économie

Il a ensuite rencontré des traders représentés par la Geneva Trading Shipping Association, une association créée en 2006 par des banques et des sociétés actives dans le négoce de matières premières, association regroupant une soixantaine de membres.

Lors d'un point de presse, Johann Schneider-Ammann a aussi rappelé l'importance des mesures de soulagement destinées au fond de l'assurance-chômage, qui devrait bénéficier de 500 millions de francs si le Parlement, cet automne, valide cette proposition. Le conseiller fédéral a également insisté sur la défense des bilatérales et la préservation des emplois.

une poignée d'entreprises sont ainsi à payer leurs employés frontaliers en euros. Les syndicats s'y opposent. Johann Schneider-Ammann, de son côté, soutient que la législation fédérale permet aux entreprises de rémunérer leurs collaborateurs dans d'autres monnaies que le franc.

Mais le chef du Département fédéral de l'économie a prié les entrepreneurs de garder toujours à l'esprit l'importance de la paix sociale. Surtout en ces temps tourmentés. Pour l'homme politique bernois, «le ciel économique se charge de nuages». Johann Schneider-Ammann a

Le franc fort annule l'effort de rentabilité de Bobst

Le leader des machines d'emballage pourrait recourir au chômage partiel

Si les montagnes russes des taux de change n'avaient pas tout gâché, le groupe Bobst, leader des machines d'emballage, aurait clos le premier semestre 2011 la tête haute.

C'est le message sur lequel insiste Jean-Pascal Bobst, directeur général de l'entreprise vaudoise. Mais, malgré tous les efforts déployés pour atteindre l'équilibre opérationnel, le présent et l'avenir de la société sont compromis par la spéculation sur le franc. En effet, Bobst a creusé sa perte nette à 27,7 millions de francs, contre 23,5 millions à la même période l'an passé. Le chiffre d'affaires a progressé de 0,4%, à 562,2 millions. Mais l'impact du taux de change atteint 10,7%, et a coté 60 millions au fabricant de machines.

La hausse du volume et des prix (+9,8%, soit 54,7 millions de francs), et l'intégration du groupe chinois Gordon, acquise en octobre 2010, ont toutefois compensé ces effets négatifs.

«Cette fluctuation folle des taux de change a un impact sans précé-



Jean-Pascal Bobst, directeur général de l'entreprise vaudoise. ARC

dent sur la compétitivité et la rentabilité du groupe. Avec un taux à 1,35, nous aurions fait des bénéfices, et nous serions déjà revenus à une situation normale», a déclaré hier Jean-Pascal Bobst, en commentant les résultats du groupe pour la Tribune de Genève.

A taux de change et périmètre de consolidation constants, les ventes auraient atteint 99,6% pour la division «Sheet-fed» (alimentation par feuille), 131,6% pour le «Web-fed» (alimentation de la machine par bobine) et 109% pour la division des services. Elles se sont

finalement stabilisées, pour chaque unité, à respectivement 98,6% par rapport à 2010, 110,5% et 95,3%.

Le carnet de commandes est pourtant garni, et même en hausse de 20%. La société espère réaliser un chiffre d'affaires de 1,25 milliard de francs pour l'exercice en cours, au taux de change actuel. Le directeur général a par ailleurs annoncé s'attendre à une amélioration du résultat opérationnel, et à un retour à l'équilibre en 2012.

«Nous ne pensons pas avoir perdu beaucoup de parts de mar-

ché, ces derniers mois. Nos clients ne nous ont pas quittés pour un concurrent. Mais nous constatons que des commandes sont reportées à plus tard et nous voyons nos marges se compresser de 3 à 4%», a indiqué Jean-Pascal Bobst lors de la conférence téléphonique pour les analystes financiers. Le groupe table enfin sur les marchés émergents, principalement le marché chinois, qui s'est distingué par sa vigueur ce dernier semestre.

«Toute l'industrie suisse doit relever ce défi, pour maintenir la compétitivité du pays en Europe. La spéculation dont le franc fait l'objet est une attaque. Seule la Banque nationale peut prendre une décision en posant un cadre précis, et cela nécessite un soutien inconditionnel de tous les joueurs économiques et politiques.» Puis, faisant allusion au plan du Conseil fédéral: «Nous n'attendons pas que l'Etat nous subventionne. Mais nous attendons des aides concrètes pour l'innovation et la formation.»

La sanction boursière ne s'est pas fait attendre. L'action Bobst décrochait de près de 8% dans les premiers échanges, pour finalement, chuter de près de 7% à la clôture (à 21,40 francs).

Katarzyna Gornik

Un nouvel ouvrage s'intéresse au bail à loyer

L'Asloca et le SVIT ont désormais chacun leur bible de défense des locataires et propriétaires

Après 18 mois de travail et 250 000 francs investis, les avocats Peter Burkhalter et Emmanuelle Martinez-Favre publient avec l'Association suisse de l'économie immobilière (SVIT) un gros pavé de commentaires juridiques sur le droit suisse du bail à loyer. Concrètement, il s'agit d'une traduction actualisée du *Schweizerische Mietrecht. Kommentar*, réalisée par le SVIT allemandique.

Existant depuis 1990, seule la première édition avait fait l'objet d'une adaptation en français. Puis plus rien jusqu'à aujourd'hui. «À l'époque, le SVIT n'existait pas sur un plan national et obligeait donc pour une telle publication à la mise en place d'une collaboration avec l'Union suisse des professionnels de l'immobilier», explique Jean-Jacques Morard, son président et membre de la direction de la régie De Rham & Cie SA.

Ce livre, qui analyse, article après article, la partie immobilière du Code des obligations, et

fait une synthèse des différentes jurisprudences cantonales, vise un public de juristes ou de praticiens dans le domaine immobilier. Son prix élevé (298 francs) risque d'autant plus de décourager les aficionados.

Mais le plus important est qu'après des années de domination de la bible de David Lachat sur le bail à loyer, un autre ouvrage centré sur la question immobilière renforce cette question complexe des droits des propriétaires, mais aussi des locataires. «Il faut s'éloigner de cette dichotomie un peu facile qui classe le SVIT dans le camp des propriétaires et l'Asloca dans celui des locataires. Le droit suisse du bail à loyer est un outil utile aux deux. Au même titre d'ailleurs que celui de David Lachat mais sans l'aspect combatif que l'on trouve dans son livre et cela principalement à l'encontre des propriétaires», explique l'avocate Emmanuelle Martinez-Favre. Selon Anne Baehler Beach, l'Asloca n'a pas été tenue au courant de la publication de cet ouvrage. Elle se donne donc le temps d'en prendre connaissance avant d'en faire un commentaire. **O.W.**